



Programme de formation

Document Unique Evaluation des Risques Professionnels



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

Objectifs :

- Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre juridique
- Mettre en place une politique de prévention et être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels
- Mettre en place des indicateurs en prévention
- Mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.

Modalité Pédagogique

Méthodes pédagogiques : Études de marchés, études de cas clients, mise en situation sur des cas pratiques sur la situation du client.

Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, Facebook.

Supports pédagogiques : Livret digital téléchargeable sur le Site pour chaque stagiaire.

Accessibilité : Merci de nous contacter pour toute demande d'aménagement spécifique pour personnes en situation d'handicap. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à votre besoin.

Lieux: Inter ou Intra.

Prérequis : Aucun.

Niveau exigé : Débutant.

Formateur : Formateur et IPRP

Tarif: Sur demande de devis.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée.

Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+.

**Durée selon la structure après étude :**

2 jours (14 heures)

1 jour (07 heures)

Public concerné Direction, Managers, Chargés de prévention, CSE.**Horaire** : 09h00 à 12h30/ 13h30 à 17h00**Stagiaires** : 4 à 10 personnes.**1) Avant la formation**

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès.

Programme

Santé et sécurité au travail et code du travail

Cette partie traite le code du travail réglementaire applicable en matière de santé et de sécurité au travail. Elle présente également le phénomène d'exposition aux risques professionnels.

Cadre réglementaire

- Code du travail (articles R4121-1 à R4121-4)
- Responsabilité civile et pénale de l'employeur
- Conservation et mise à disposition du document

Identification des risques

- Risques physiques (chutes, machines...)
- Risques chimiques
- Risques biologiques
- Risques psychosociaux
- Risques routiers
- Télétravail

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Une présentation générale du DUERP, les indicateurs seront présentés les prérequis à la réalisation de ce document.

La réalisation du Document Unique

La réalisation du DUERP s'entend de l'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions qui en résulte.

Méthodologie d'évaluation

Découpage en unités de travail

Cotation des risques (gravité $\times$ fréquence)

Hierarchisation

Plan d'actions

Mesures de prévention

Suivi et indicateurs

Mise à jour annuelle

La vie du Document Unique dans l'entreprise

Ce module aborde la vie au sein de l'entreprise et la mise en œuvre du DUERP.

Fin de formation.

Évaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas),

Attestation validation des acquis

Attestation de Fin de formation

Certificat de réalisation